Quoi d'neuf ? à Perrigny-lès-Dijon

Bulletin d'informations n° 2
décembre 2015

Le mot du maire

L'année 2015 touche à sa fin et je profite des derniers jours de décembre pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Ces deux derniers mois ont vu une actualité riche en terme de personnel municipal. Une policière municipale (Laurence PAVAGEAU) est en poste depuis début novembre et avec ce recrutement, nous avons pu mettre en place une mutualisation avec la police municipale de Marsannay-la-Côte qui prendra effet mi-décembre. De plus, Sandrine DUGOURD, directrice générale des services de la mairie de Brazey-en-Plaine, prendra les fonctions de secrétaire générale le 1er janvier 2016 en remplacement de Damien LOMON. Bienvenue à elles au sein de notre personnel.

Je vous laisse découvrir votre nouveau bulletin d'information "Quoi d'neuf". Article après article, voyez comment les conseillers municipaux, les bénévoles associatifs, tout simplement les habitants de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre commune. Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et tous pour écrire l'avenir de notre cité.

Et, si toutefois vous n'aviez pas encore pris le temps de vous investir pour une cause, croyez bien que les possibilités de vous engager ne manquent pas, pas plus que les besoins de bonnes volontés.

Je ne peux pas finir cet éditorial sans parler des évènements qui ont touché notre pays il y a quelques jours. Notre République a été durement frappée. Mais elle n'a pas reculé, ni baissé la tête face à l'ignominie. Des fanatiques ont répandu la mort, nous avons continué à construire nos vies. Ils ont voulu atteindre nos libertés, nous avons montré que le vivre-ensemble et la solidarité sont plus forts que tout, partout dans nos territoires.

Continuons de rester attentifs et vigilants entre habitants, voisins et familles afin que personne ne reste isolé et oublié de tous. Soyez assurés de notre écoute, de notre soutien et de notre dévouement.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Les informations municipales

Police municipale

Après conventionnement entre les mairies de Marsannay-la-Côte et de Perrigny-lès-Dijon, l'équipe de la police municipale de Marsannay s'est agrandie avec l'embauche d'une troisième policière. Elle est ainsi constituée : Alain BARTHE, brigadier-chef principal, Emmanuel BONNEFOY, Laurence PAVAGEAU policiers municipaux.

« *Désormais, 20 % du temps de chaque agent sera dédié à la commune de Perrigny-lès-Dijon. Ce qui correspond à deux heures par jour sur le terrain* », explique Alain BARTHE.

Dès maintenant, vous pourrez croiser dans les rues, voire rencontrer en mairie, un ou plusieurs policiers municipaux. Des permanences en mairie seront assurées pendant lesquelles il vous sera possible de les renconter pour tout problème relatif au bien vivre ensemble. Nous apporterons plus de précisions dès que les plannings seront actualisés.

CCAS - Banque alimentaire

Collecte de la banque alimentaire

Vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015, une quinzaine de bénévoles se sont succédé dans les locaux de l'hypermarché Cora afin de faire appel à la générosité de la clientèle : 3 850 kg de denrées alimentaires et autres (couches bébé, produits d'hygiène…) ont été collectés, soit une diminution de 11% des volumes par rapport à 2014.

Merci à Cora pour l'accueil et la mise à disposition d'espaces, aux bénévoles pour leur engagement et aux donateurs pour leur générosité, tous acteurs de cette grande chaîne de solidarité locale.

Grâce à ces produits récoltés et redistribués **localement**, les associations et CCAS partenaires des Banques alimentaires (dont le CCAS de Perrigny-lès-Dijon) disposent d'un moyen efficace pour accompagner les personnes les plus fragiles.

Les principales décisions du conseil municipal

Séance du 28 septembre 2015

Projet de contrat de la nappe de Dijon-Sud

Le conseil municipal examine et donne son accord au projet de contrat de la nappe Dijon-Sud. Ce contrat, animé par l'InterCLE Vouge-Ouche, est une démarche partenariale et contractuelle, sans portée juridique, qui a pour objectif de favoriser une approche concertée et participative de la gestion durable et solidaire de la ressource en eau souterraine de la nappe Dijon-Sud. Il est construit en cohérence avec les autres outils d'aménagement et de gestion présents sur le territoire (Sage Vouge et Ouche) et nationaux (Sdage 2010-2015 et Sdage 2016-2021).

Le programme d'action pluriannuel se décline en cinq grands enjeux d'intervention pour la préservation de la nappe : bonne gestion patrimoniale de la nappe, gestion quantitative des prélèvements, résorption des pollutions, suivi de la ressource et actions de communication.

La commune de Perrigny-lès-Dijon s'engage sur la période 2016-2018 à un diagnostic de l'ancienne décharge (estimatif de l'action : 4 000 € HT éligibles à subventions).

Tarifs du restaurant scolaire

Le prestataire API Restauration augmente ses tarifs de 2,92 € à 2,96 € TTC.
En conséquence, à partir du 1er novembre 2015, le prix du repas passe de 3,65 € à 3,69 € et de 2,05 € à 2,09 € à partir du 3e enfant.

Souscription d'encart publicitaire pour une parution par an dans le bulletin municipal

Emplacement publicitaire petit format (92 x 60 mm) : 50 €.
Emplacement publicitaire moyen format (188 x 60 mm) : 100 €.
Emplacement publicitaire grand format (188 x 120 mm) : 200 €.

Sortie du Siceco

Dans le cadre de la procédure de transformation du Grand Dijon en communauté urbaine, la compétence "voirie" a été transférée à la communauté le 1er janvier 2015. Or, la gestion de notre éclairage public (liée à cette compétence) est assurée à ce jour par le Siceco.

Le conseil municipal décide d'adopter le principe de la sortie du Siceco au profit du Grand Dijon. Les modalités de reprise seront précisées par le Grand Dijon ultérieurement.

Agenda 2016

Il n'y aura pas d'agenda en 2016. Ces agendas, gratuits pour la commune, sont sponsorisés par les publicités. Celles-ci, en nombre insuffisant les années précédentes, n'ont pas permis de financer leur impression par la société retenue.

École de musique

Prochaines manifestations

- Concert de Noël, jeudi 17 décembre, 18 h 30, en l'église Saint-André.
- Spectacle autour du compositeur **Erik Satie**, en collaboration avec la *Ligue d'impro de Talant*, vendredi 5 février, 20 h 00, salle polyvalente.

Aide aux devoirs

Le nombre d'enfants venant à l'aide aux devoirs est en progression. Afin de permettre un meilleur encadrement, nous recherchons des bénévoles intéressés et disponibles les lundi, mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30.

Vous pouvez choisir le ou les jours de votre intervention.

Pour tous renseignements complémentaires (modalités d'inscription et de fonctionnement), il vous suffit de prendre contact avec Nadia au **07 82 44 21 40** ou lors de ses permanences en mairie tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, bureau en face de l'agence postale.

Plantation au terrain multisport

C'était promis… C'est fait ! Des arbres ont de nouveau embelli notre village au niveau du terrai multisport.

Les Talents de Perrigny-lès-Dijon

L'année 2016 est proche. Au chapitre des manifestations prévues dans le village figure une belle exposition en fin d'année, qui regroupe les **Talents de Perrigny-lès-Dijon**.

Elle est ouverte aux habitants qui ont une passion et souhaitent la partager : peinture, dessin, écriture, artisanat d'art (dentelle, bois, couture, objets divers, maquettes), photographie, musique, chant (etc.). Elle se tiendra les 3 et 4 décembre 2016. Cette rencontre est aussi un moment de convivialité.

Une nouveauté est programmée en 2016, ouvrir un espace aux jeunes et aux enfants. Pour permettre cette belle rencontre, le groupe qui prépare l'exposition souhaite recenser les personnes intéressées dès à présent, et jusqu'au 30 mars dernier délai. Nous vous remercions de transmettre le bulletin d'inscription au secrétariat de mairie, sous enveloppe au nom des **Talents de Perrigny**. Merci à tous ceux qui accepteront de nous faire rêver, le temps d'un week-end.

Prénom : ..... Nom : .....

Catégorie : enfant (jusqu'à 12 ans) jeune adulte

Technique présentée : .....

Adresse précise : .....

numéro de téléphone : ..... Courriel (si possible) : .....

souhaite participer aux Talents de Perrigny, les 3 et 4 décembre 2016.

date : ..... Signature :

Vous serez tenu informé des suites de votre inscription courant mai

Spectacle de Noël pour les enfants des écoles

Paz' à Pas ou le jeu des petits enquêteurs

Jeudi 3 décembre, le CCAS a convié les 190 enfants des écoles maternelle et élémentaire de Perrigny-lès-Dijon à la salle polyvalente pour un beau moment de spectacle avec la **compagnie 1,2,3 Lumière**.

Spectacle interactif, **Paz' à Pas** met en scène l'histoire de Clémentine, la chaussure, dont la sœur jumelle a disparu. Un enquêteur est lancé à sa recherche, de la cuisine à la salle de bains, de la cave au grenier, appelant à la rescousse les jeunes spectateurs enthousiastes et volontaires. Les enfants sont chargés de la chasse aux indices et deviennent acteurs de l'histoire, sollicités en tant que constructeur de robot, magicien, pilote de voiture… jusqu'aux retrouvailles des deux sœurs !

Le spectacle achevé, une petite collation, offerte par le CCAS, a permis à tous de récupérer avant de repartir, chargés des sachets de friandises préparés à leur intention par le comité des fêtes.

Feu d'artifice

La tradition est bien maintenue ! Les chaleureuses retrouvailles du premier janvier commenceront à 18 h 30, autour du terrain de sport (rue de la Tourelle et Grande Rue) : accueil et mot du maire, feu d'artifice et après la féerie, sous le préau de l'école maternelle, vin et chocolat chauds ! Qu'on se le dise !

Illuminations de Noël

Elles vont se mettre en place, mais nous ne pourrons, hélas, pas bénéficier du magnifique spectacle de l'arbre, tout en lumière, place Saint-Éloi…
Pendant les travaux de la rue de Prielle, le matériel a été endommagé et malheureusement, trop coûteux à remplacer…

Animation chez Marion Coiffure

Pour remercier sa clientèle, **Marion Coiffure** invite petits et grands à venir rencontrer le **Père Noël** au salon, les lundi 21, mardi 22, mercredi 23 décembre de 16 à 18 heures et le jeudi 24 décembre de 14 à 16 heures.

N'oubliez pas vos appareils photos !

La 1re bougie des Maisons Âges&Vie :

Mardi 7 octobre en fin de matinée, en présence du maire, de deux autres membres de la municipalité et de trois personnes de la direction de Besançon, les six salariées et tous les résidents étaient réunis dans la grande salle à vivre de la colocation B pour célébrer le "premier anniversaire" d'existence des Maisons Âges&Vie dans notre commune.

Après le discours d'usage suivi de l'apéritif, toute l'assemblée s'est retrouvée autour de la table pour apprécier un succulent repas. Dans le courant de l'après-midi, les proches des résidents étaient conviés à venir partager le traditionnel gâteau d'anniversaire et boire le verre de l'amitié.

Les discussions allaient bon train et les flashs des appareils illuminaient une salle bien remplie. Une journée très sympathique et bien immortalisée !

Centre communal d'action sociale – Le repas des aînés

Samedi 5 décembre, les aînés (de 72 ans et plus) étaient conviés à la salle polyvalente pour une journée festive. Auparavant, de "petites mains bénévoles et bien intentionnées" s'étaient activées pour organiser l'événement : confection des décorations de table et d'assiettes, pliage des serviettes et préparation de la salle ; la réussite de la fête étant le mot d'ordre général !

Offert par le CCAS, le repas, excellent et raffiné, était préparé par l'équipe de Philippe Poillot du restaurant *Le Clos du Roy* et servi par des membres du CCAS, des élus et leurs conjoints et d'autres bénévoles.

Moment privilégié de rencontre et de convivialité, ce repas de fête a fait le bonheur de cent soixante convives ravis de se retrouver. Et c'est une surprise de taille qui a cueilli tout le monde au dessert avec l'arrivée de la troupe des Scarline's, de strass, de plumes et de paillettes vêtue pour une revue époustouflante enchaînant rythmes sud-américains, ambiance de cabaret, grands succès de variétés et féerie du Moulin Rouge. Fabienne et ses danseurs se sont ensuite prêtés avec beaucoup de gentillesse à quelques photos et échanges dans la salle.

Ne boudons pas notre plaisir, c'était une bien belle journée !

Et, comme de coutume, les personnes n'ayant pu se déplacer (et s'en étant excusé) ne sont pas oubliées, un petit colis leur sera livré dans les prochains jours.

Important : Une dame s'est trompé de manteau en partant de la salle ce jour-là, laissant le sien au vestiaire et en endossant un autre, ne lui appartenant pas. Il s'agit d'un manteau de couleur marron de la marque Christine Laure. Merci de venir très rapidement en mairie procéder à l'échange !

Le courrier des lecteurs

Cette rubrique est la vôtre, assurément. Cependant, aucun Patrinien n'a soumis de remarque ou de question pour ce numéro. Le réflexe n'est sans doute pas encore acquis…

Ce serait dommage de voir disparaître cet espace de dialogue régulier. Rappelons les règles de fonctionnement.

Nous répondons à toute demande ou remarque transmise en mairie ou sur le site de la commune. Bien évidemment, nous remercions chacun de signer son courrier, de laisser ses coordonnées et d'utiliser un ton courtois. À partir de là, il n'y a pas de limite à vos questionnements.

Alors, pourquoi hésiter ? Nous espérons un "courrier des lecteurs" dans le **Quoi d'neuf n° 3**. Vos courriers sont à adresser au plus tard le 5 février 2016 au secrétariat de mairie ou par courriel à : perrigny-les-dijonmairie@orange.fr.

Départ de nos sapeurs-pompiers - Remise du drapeau

La cérémonie de fermeture définitive de la caserne des sapeurs-pompiers de Perrigny-lès-Dijon s'est tenue vendredi 23 octobre en fin d'après-midi devant le Centre d'Incendie et de Secours (CIS), allée du Petit Bois.

La direction du **SDIS 21**, sous la responsabilité du directeur départemental, le colonel Jean CHAUVIN, avait convié pour cette circonstance la municipalité, les pompiers actuels et anciens, leur famille et quelques pompiers des centres de Dijon, soit une centaine d'invités.

L'émotion était au rendez-vous au moment de la remise du drapeau des pompiers, dernier symbole du CIS, au maire Patrick BAUDEMENT.

Les discours du chef de centre, du maire puis du directeur départemental ont retracé l'histoire des sapeurs-pompiers volontaires du village et ont évoqué certaines interventions marquantes. C'est en 1847 qu'un corps de sapeurs-pompiers bénévoles a vu le jour au village. Quelques années plus tard, une annexe de la mairie abritera la pompe à incendie. Une Amicale créée en 1984 proposait de nombreuses activités. Le maire a salué l'ensemble des chefs de centre qui se sont succédé…

Tel Jacques BOISSARD qui avait intégré le CIS en 1992 et en est devenu le chef de centre huit ans plus tard…

À l'issue de ces discours, le colonel Jean CHAUVIN a remis au chef de centre Jacques BOISSARD les distinctions suivantes : les galons de capitaine honoraire, la médaille exceptionnelle du SDIS ainsi qu'une médaille pour tous les services rendus.

L'ensemble des officiels, les sapeurs-pompiers, toute l'assistance se sont ensuite réunis autour du verre de l'amitié dans une ambiance souvenir qui mettait un terme, aux alentours de 20 heures, à cent soixante-huit ans d'existence des soldats du feu de Perrigny-lès-Dijon. Seuls deux volontaires continueront leur mission aux côtés de pompiers professionnels.

"Feus" les pompiers de Perrigny !

La Semaine bleue

Elle a eu lieu du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2015

Lundi

Repas intergénérationnel

Association Siel Bleu
prévention - Théorie et pratique

Mardi

Activité manuelle
avec les **assistantes maternelles**

Musique
avec l'**École de Musique** de Perrigny-lès-Dijon

Mercredi

Atelier culinaire
Cuisine orientale

Animation intergénérationnelle
Zumba Gold Seniors avec **Caroline**

Jeudi

Jeux intergénérationnels

Chorale **Amis-Voix**

Vendredi

Dictée intergénérationnelle
avec des **élèves de CM1-CM2**

Prévention auprès des seniors
avec la **gendarmerie de Gevrey-Chambertin**

Compostage partagé à Perrigny, quoi de neuf ?

En moins de quatre mois de fonctionnement de la placette rue des Aubépines, déjà 500 litres de compost sont en maturation pour nous donner, dans huit à douze mois, du compost mûr utilisable dans nos jardins, plates-bandes, jardinières ou pots de fleurs à la maison.

Ces déchets de cuisine, que nous jetions il y a encore quelques semaines à la poubelle, sont en train de devenir, là sous nos yeux, par la magie de la nature et de ses écosystèmes, un amendement naturel comme l'humus de nos forêts.

Pour réhabiliter ces lieux naturels dans nos milieux urbains ou semi-urbains, et cohabiter sans nuisance, il faut aider un peu la nature en suivant les quelques règles enseignées par les maîtres composteurs qui assurent la formation des référents du site, et aussi et surtout, veiller au suivi mensuel pendant un an de la placette.

Ces moments passés autour des bacs de compostage sont de vraies leçons pratiques et enrichissantes de sciences naturelles : organisés d'abord pour rendre autonome les adhérents de la placette, ils sont ouverts à toute personne intéressée par le compostage collectif ou individuel. Toutes celles qui ont participé jusque-là sont reparties satisfaites, voire enthousiasmées.

Ce suivi ne va durer qu'un an, après quoi nous devrons continuer aussi bien "sans filet".

Ces 500 litres de compost en cours de maturation, malgré l'éloignement géographique de certains adhérents de la placette, nous prouvent bien que le recyclage des déchets verts par le compostage partagé est une solution à une gestion éco-citoyenne de nos déchets.

Tout cela nous motive évidemment pour envisager la mise en place d'autres sites de proximité, à condition que nous soyions capables de faire vivre de façon pérenne ce premier site-test.

Nous en appelons donc à votre mobilisation pour ces rencontres de suivi, pour que le compostage germe en chacun de nous, devienne une habitude naturelle, un mode de vie que l'on veut communiquer aux autres.

Il n'y a plus que huit séances de suivi parrainées par un maître composteur, alors ne les manquez surtout pas, invitez tous vos amis ou voisins intéressés ou encore récalcitrants au compostage. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine.

Chacun est bienvenu : **samedi 19 décembre à 10 h 00 sur la placette**.

Vous pouvez aussi prendre contact par courriel : perrignycompost@gmail.com

Ou auprès de : Nathalie Bartkowiak, Isabelle Gueux, Marie-Thérèse Noirot, Brigitte Tisse.

Collecte des sapins de Noël

Ne jetez pas vos sapins ! Laissés à l'abandon après les fêtes, les sapins finissent souvent pas encombrer nos trottoirs. Afin de leur donner une seconde vie, le Grand Dijon met en place une collecte spécifique en porte-à-porte le **13 janvier à partir de 13 heures** dans notre commune.

Des consignes précises à suivre :

Pour que ce ramassage soit réussi, il y a quelques consignes à respecter. Les habitants doivent déposer leurs conifères flétris, devant chez eux, une heure (si possible) avant la collecte. Ni décoration, ni sac, ni pied, ni neige artificielle ne doivent agrémenter votre sapin au moment de la collecte.

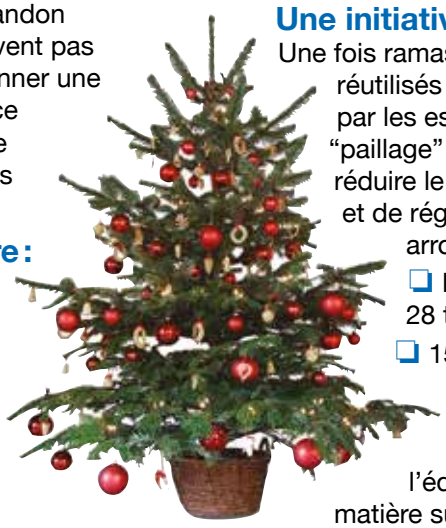

Une initiative écologique !

Une fois ramassés, les sapins seront broyés afin d'être réutilisés pour pailler les plantations réalisées par les espaces verts. Cette opération baptisée "paillage" permet d'améliorer la structure du sol, de réduire le développement des "mauvaises" herbes et de réguler la température du sol en limitant les arrosages.

- ❏ En 2015 (fêtes de fin d'année 2014), 28 tonnes de sapins avaient été collectées !
- ❏ 156 sapins pour notre commune pour 660 kg.

Après avoir ramassé 31m^3 de broyats de sapins à la compostière de Bretigny, l'équipe des espaces verts a répandu cette matière sur les massifs de notre commune.

RECENSEMENT
de la population 2016

Du 21 janvier au 20 février 2016 inclus, trois agents recenseurs, munis de leur carte officielle, passeront à votre domicile pour mettre à jour les données concernant la population de Perrigny.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez.
Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Le coin des associations

Music-Hall Foliz

Music-Hall Foliz organise une grande soirée dansante qui sera la soirée de lancement de l'association, samedi 30 janvier 2016 dès 21 heures à la salle polyvalente.

Venez faire la fête et apporter votre soutien ! DJ, bar, grignotage et de belles surprises au programme…

Entrée 12 € avec cocktail de bienvenue.

Réservation obligatoire au 07 68 07 50 77

Association des parents d'élèves

Goûter du 4 décembre 2015

Affluence et succès pour le goûter organisé par l'association des parents d'élèves Perrigolade : bien au chaud à la salle polyvalente, les familles ont eu grand plaisir à écouter les chants entonnés avec entrain par les élèves de nos écoles.

La soirée s'est terminée par un savoureux goûter.

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon poursuivent leur travail. Toujours à la recherche de témoignages et de documents, le groupe étudie actuellement les comptes rendus des conseils municipaux de 1790 à 1950 : Une vraie page d'histoire à l'échelle d'un petit village.

Le projet de parution d'un ouvrage est toujours d'actualité, plus il y aura de confidences sur la vie quotidienne à Perrigny-lès-Dijon de 1900 à 1950, plus il sera complet.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de recueillir vos témoignages. D'autre part, un travail de collecte et de sonorisation de films est aussi d'actualité. Les activités ne manquent donc pas.

Pour nous contacter n'oubliez pas nos coordonnées, **n'hésitez pas :**
- Pour vous procurer nos parutions, appelez **Rolande JAVILLIER** : **03 80 52 29 10** ;
- Pour vous renseigner sur nos activités, appelez **Babette RHODDE** : **06 22 44 34 74**, courriel : babette.rhodde@orange.fr ou **Christian CALLAUD** : **06 12 45 16 61**, courriel : christian.callaud@mc-c.fr ;
- Pour confier souvenirs ou anecdotes, même "anodins", appelez **Anne MARCHAL** : **03 80 52 79 29.**

Union des Anciens Combattants et Victimes de Guerres

Commémoration du 11 novembre 1918

Pour cette cérémonie, l'UACVG accueillait pour la première fois son nouveau porte-drapeau, Julien BOUDOU, que nous remercions d'avoir bien voulu accepter cette mission hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation, aux combattants disparus.

Après le lever des couleurs au cimetière et le dépôt de gerbe au pied de la croix, les enfants des écoles, accompagnés du porte-drapeau, du maire, de deux généraux et du major de la gendarmerie de Gevrey-Chambertin, ont déposé une plante sur la tombe des soldats morts pour la France.

Au monument aux morts, le Titre de Reconnaissance de la Nation a été décerné à André LAPOSTOLET. Ensuite la lecture des messages, effectuée pour partie par des scolaires, a été suivie de l'appel aux morts et d'un dépôt de gerbe. L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon a apporté son concours tout au long de cette cérémonie.

Perrigny Détente

L'association **Perrigny Détente** est affiliée à la **Fédération française de gymnastique volontaire** depuis septembre 2002.

On y pratique une gymnastique douce et d'entretien (cardio, abdos, étirements, steps, relaxation, équilibre) le tout dans la bonne humeur.

Les séances ont lieu le mardi de 19 à 20 heures (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente et sont dispensées par un animateur diplômé.Vous pouvez encore nous rejoindre, même en cette fin d'année, avec une séance de découverte gratuite. La cotisation est de 75 € l'année.

Pour tout renseignement, contactez **Jean-Paul TIERCERY** au **03 80 52 23 32,** ou mieux passez un mardi soir.

Les Scarline's vous invitent à un grand après-midi cabaret

Créée à Perrigny-lès-Dijon en 1965, la troupe des Scarline's, maintenant connue partout dans la région, vous invite dans la magnifique **salle du Cèdre** à Chenôve **dimanche 10 avril 2016** en après-midi.

Trois heures de spectacle vous seront proposées : la totalité du nouveau spectacle *Tourbillon Folie's*, ainsi que des extraits de *Rêves autour du monde*.

Trente artistes sur scène, trois heures de magie, de plumes, de strass et de paillettes pour vous faire passer un inoubliable après-midi. Deux entractes vous seront proposés.

Début du spectacle à 14 h 30 - Tarif unique : 15 € - Buvette - Photos avec la troupe.

Renseignements et réservations : Fabienne Scarpa-Limbardet **06.15.42.73.87** - **03.80.52.20.84**

Courriel : les.scarlines@wanadoo.fr. Site : http://les-scarline-s.webnote.fr facebook : Les Scarline's - troupe de cabaret

N'oubliez pas notre site !

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez nombre d'informations sur notre village…

L'actualité, les menus du restaurant scolaire, les activités proposées par l'Accueil de Loisirs, les associations, et bien plus encore !

Pour y accéder : www.perrigny-les-dijon.fr.

Adresse à mettre dans vos favoris !

Vous pouvez aussi vous abonner : les mises à jour les plus importantes vous seront communiquées par courriel.